Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de Bourgogne
www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr

GUIDE METHODOLOGIQUE

SPORTS DE NATURE

MONTER UN PROJET ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE CHARGÉ DES SPORTS

Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative de Bourgogne

Novembre 2009

SOMMAIRE

1 Avant propos

2 Monter son projet "environnement"

2 1 Précisions 2
2 2 Concevoir des séquences de sensibilisation à l'environnement 4
2 3 Limiter son impact lors de sa pratique 11
2 4 Gérer un club dans une logique de développement durable 14
2 5 Organiser une manifestation dans une logique de développement durable 19

3 Des exemples bourguignons

3 1 La Ligue de Bourgogne de Voile 22
3 2 Le Comité Régional de Bourgogne de Canoë-Kayak 23
3 3 La base Activital des Settons 24
3 4 La charte pour un bon usage des falaises en Côte d'Or 25
3 5 Le partenariat entre le Centre de Voile de Panthier-en-Auxois et la Ligue de Protections des Oiseaux (L.P.O) 25
3 6 L'association "Pirouette Cacahuète" 25

4 Ressources

4 1 Les acteurs de l'environnement en Bourgogne 26
4 2 Aspect réglementaire dans la pratique des sports de nature 33
4 3 Connaissance des espaces protégés 34
4 4 Connaissance de la faune, de la flore et des milieux naturels bourguignons 36
4 5 Connaissances sur les énergies, les déchets, le changement climatique et le développement durable 36
4 6 Ressources documentaires 37

5 Bibliographie

1 Avant propos

La pratique des sports en milieu naturel ne peut ignorer la protection de l'environnement, car ce dernier est le fond-même de ce type d'activité, ce qui en fait son intérêt : parcourir la nature sans la respecter, sans la protéger, sans lutter contre ceux qui la souillent serait un non-sens. La pratique des sports de nature constitue donc un support évident de sensibilisation à l'environnement.

C'est pourquoi, afin d'accompagner cette idée, et dans le cadre de ses missions propres, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative de Bourgogne propose ce guide méthodologique aux éducateurs sportifs, aux bénévoles, aux associations et aux animateurs concernés.

L'objectif de ce document est double :

- donner à ces personnes les moyens d'élaborer un projet "Environnement" en adoptant une démarche simple et opérationnelle ;

- favoriser la rencontre entre les personnes pratiquants des activités physiques en milieu naturel et celles qui se sont vouées à la protection et à l'éducation à l'environnement, espérant que ce guide rapprochera, par des actions mutuelles et des partenariats, des acteurs qui se côtoient sans vraiment se connaître et qui partagent pourtant des valeurs communes.

Le pari de la Direction de la Jeunesse et des Sports de Bourgogne est donc que l'intérêt porté par chacun à ces préoccupations devrait suffire à agir ; mais l'éducation à l'environnement reste un métier. Il ne s'agit donc, que par un message simple et objectif, de donner des clefs à ceux qui le souhaitent pour concevoir et réaliser des projets de sensibilisation.

Que ceux qui hésitent encore se rappellent qu'ils ne partent pas de rien car nombreux sont les éducateurs qui, sans le savoir, sensibilisent déjà leur public à l'environnement. En effet, le premier contact avec la nature n'est en rien un rapport de connaissance, il s'agit avant tout d'un rapport émotionnel et donc personnel avec les éléments.

Le Directeur Régional
de la Jeunesse et des Sports de Bourgogne

Christian PELLETIER

2. Monter son projet "environnement"

2 1 Précisions

Ce guide n'a pas la prétention de traiter et développer tous les projets envisageables. C'est pour cette raison que des choix ont été réalisés pour tenter de coller au plus près des attentes des structures et des possibilités qu'elles offrent.
En outre, tous les projets présentés ne seront pas traités dans leur globalité. Certains seront développés avec précision alors que pour d'autres, nous renverrons les lecteurs vers des ressources qui leur permettront d'engager et/ou d'approfondir le sujet.

2 1 1 Pourquoi monter son projet environnement ?

Un exemple :
Au-delà d'un certain effet de mode, il nous semble qu'un projet de sensibilisation à l'environnement et au développement durable doit avant tout partir d'une envie, d'une motivation et d'un intérêt réel pour le sujet.

Une nécessité ?
Risques industriels et sanitaires, changements climatiques dus à l'accroissement de l'effet de serre, chute de la biodiversité, épuisement des ressources naturelles, augmentation des inégalités sociales... Ce constat nous pousse aussi à nous interroger et à remettre en question nos modes de production et de consommation que ce soit au niveau mondial, national ou local.

Malheureusement, les sports de nature n'échappent pas à la règle. Même s'il existe peu de données sur l'impact des pratiques des sports de nature sur l'environnement, certains acteurs de ses pratiques ont bien compris les enjeux de prendre en compte et de concilier leurs activités avec la sauvegarde du milieu.

Un exemple : La Charte pour un bon usage des falaises en Côte-d'Or

(cf. des exemples bourguignons)

2 1 2 Les projets proposés

Voici les quatre projets que nous avons choisi de développer :

- sensibiliser à l'environnement et au développement durable en réalisant une séquence pédagogique.
- limiter son impact lors de sa pratique.
- gérer un club au quotidien dans une logique de développement durable.
- organiser une manifestation dans une logique de développement durable.

2 1 3 Une méthodologie commune

Malgré leurs diversités, tous ces projets peuvent être abordés avec une démarche similaire, la démarche de projet. Pouvant faire l'objet d'adaptations en fonction des spécificités de votre projet et de votre structure, elle est généralement constituée de 6 étapes :

- **Une réflexion : le « pourquoi » du projet**
  Cette étape nécessite souvent une capacité de recul et de « projection » par rapport au sujet, c'est-à-dire de vision d'avenir que l'on se donne.

- **Etat des lieux, diagnostic : le « quoi » du projet**
  L'objectif de cette étape consiste d'une part à rechercher l'existant c'est-à-dire à faire un tour d'horizon sur ce qui se fait ou sur ce qui a déjà été fait dans le domaine. D'autre part, elle nécessite de trouver des outils, des critères (qualitatif et/ou quantitatif) fiables et pertinents afin de partir sur une base de travail représentative.

- **Détermination de priorités en fonction du diagnostic : le « sur quoi agir » du projet**
  En fonction de l'étape précédente, il s'agit d'identifier les principaux axes de travail et de se fixer des objectifs le plus concrets.

- **Montage et planification du projet : le « comment agir » du projet**
  Déterminer des actions prioritaires, les planifier dans le temps, rechercher des acteurs ressources, des partenaires techniques et financiers…Cette étape demande une grande capacité d'anticipation et de mobilisation.

- **Mise en œuvre : le « agir » du projet ?**
  Nous arrivons à l'étape concrète du projet avec la préparation et l'animation des actions ce qui requiert le sens de l'organisation et du terrain et une capacité d'adaptation pour palier aux imprévus.

- **Évaluation, bilan :**
  Cette étape permet de faire le point, de comparer les résultats obtenus par rapport aux objectifs et d'expliquer les éventuels écarts. Plus globalement, elle donne la possibilité d'avoir un regard global, de déterminer les points positifs et négatifs et de se projeter vers le futur.

Essentiel

Cette démarche est avant tout une façon de faire, une façon de travailler. Elle fait référence à une dynamique collective conduite par des acteurs, si possible en partenariat avec d'autres acteurs. De ce fait, cette démarche est souvent aussi importante que le projet lui-même, car c'est elle qui crée la dynamique, ou qui est source de blocage.

Intérêts

L'intérêt est d'une part de pouvoir mobiliser en interne des personnes autour d'un projet fédérateur qui donne du sens à leurs actions. La mobilisation des personnes leur permet de s'approprier le projet, de croiser des regards différents et complémentaires.
D'autre part, elle permet d'être à l'écoute des projets qui se dessinent sur le territoire.
Enfin, c'est aussi la possibilité à chaque étape de réadapter le projet tout en conservant l'objectif.

Inconvénients

Elle nécessite une capacité à expliquer, à écouter, à convaincre et à mobiliser des personnes. Par conséquent, elle demande beaucoup de pédagogie et sa mise en œuvre peut prendre du temps.

2 2 Concevoir des séquences de sensibilisation à l'environnement

Afin d'être le plus concret possible, nous avons choisi de traiter cette partie à travers un exemple que nous déclinerons au fur et à mesure des étapes.

2 2 1 Pourquoi monter son projet environnement ?

Justine, 22 ans, vient juste d'obtenir son Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien option course d'orientation. A 55 ans, Michel, lui, titulaire du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif Course d'Orientation (C.O) et ancien président du club, continue de s'investir dans le club en encadrant les jeunes. Outre leur passion commune pour la course d'orientation et ses valeurs, ils ont tous deux un intérêt commun pour l'environnement.
Alors ensemble, ils ont décidé de proposer ce projet à leur club : intégrer de la sensibilisation à l'environnement dans les séances. Michel a lancé l'idée à l'Assemblé Générale et plusieurs personnes trouvent la proposition intéressante mais s'interrogent sur la démarche à suivre.
Justine, son plan d'action déjà bien avancé, présente les différentes étapes du projet…

2 2 2 Elaboration d'un état des lieux

Rechercher l'existant

Avant toute chose, Justine et Michel décident de vérifier si des projets similaires n'existent pas ailleurs. Pour cela, ils mènent leur petite enquête en se partageant les tâches : Michel téléphone aux Comités Départemental et Régional, et à la Fédération de C.O puis à la D.R.J.S. Quant à Lucie, elles se chargent des recherches internet.
Grâce à ces investigations, ils découvrent qu'une Ligue a développé des parcours thématiques pour sensibiliser les pratiquants sur des sites abritant une faune et une flore fragiles.

Connaître son site de pratique

Emballés par cet exemple, Justine et Michel entreprennent d'identifier le potentiel environnemental de leurs sites de pratique. Mais, comment faire à deux ? Et puis, ce ne sont pas de vrais naturalistes ! Ils trouvent tout de même quelques pistes :

- Se renseigner auprès de personnes (les usagers du site, la population locale, l'instituteur de l'école, etc.) ou de structures ressources compétentes (la commune, l'Office National des Forêts (O.N.F), associations locales, etc.). Cette solution leur permettra de gagner du temps et de communiquer autour de leur projet.

(cf. des ressources pédagogiques)

- Consulter la documentation existante
- Observer l'environnement. Michel suggère que cette phase peut être l'occasion de solliciter une association de protection et d'éducation à l'environnement pour réaliser un inventaire de la faune et de la flore. Il avance aussi l'idée de mobiliser et d'impliquer les membres du club afin de compléter cet inventaire. Pour ce faire, il a affiché un tableau dans le club que chacun peut remplir au gré de ses rencontres ou de ses observations.

(cf. des exemples bourguignons)

Grâce à la participation des membres du club, aux informations récoltées auprès de l'O.N.F, de la L.P.O et de différents usagers, l'inventaire naturaliste du club avance bien.

FAUNE	
Mammifères	Martre, sanglier, chevreuil, renard, biche, renard, écureuil, blaireau, campagnol, mulot
Oiseaux	Pinson, pic noir, pic vert, merle, mésange charbonnière, troglodyte, sitelle, geai, chouette hulotte
Reptiles et batraciens	Grenouille rousse et salamandre
Insectes	Bousier, hanneton, fourmi
FLORE	
Fougères	Fougère, prêle des bois
Fleurs	Anémone Sylvie, hépatique, fraisier des bois, violette, myosotis, primevère
Arbustes	Houx, genévrier, aubépine, ronce
Arbres	Hêtres, chênes, charmes

En outre, Justine a rencontré l'instituteur de l'école qui lui a cité des exemples de thématiques pouvant être intégré dans les activités éducatives.

Thèmes	Sous -thèmes possibles
La faune et la flore	La diversité des espèces ou l'étude d'une espèce particulière : alimentation, habitat, mode de reproduction…
L'étude des milieux naturels (forêt, lac, rivière, ville, campagne)	La chaîne alimentaire, les différents cycles, l'évolution d'un milieu, le rôle de l'homme…
Les déchets	La gestion et le traitement des déchets (production, tri, recyclage)…
L'eau	Le cycle de l'eau dans la nature,l'eau et l'homme (consommation, utilisation, pollution, recyclage)
Les changements climatiques	Les causes et les conséquences
La responsabilisation, l'écocitoyenneté (thème transversal)	Gestes éco-citoyens, éco -responsabilité,

Autres thématiques possibles : les énergies, les paysages, le patrimoine humain, etc.

2 2 3 Définition des publics concernés par le projet éducatif ?

Caractéristiques du public

De ce point de vue, nos deux compères ne rencontrent pas de problème. De part leur formation et leurs expériences, ils ont acquis des connaissances concernant les caractéristiques des publics sur lesquelles ils pourront s'appuyer pour élaborer des activités avec des objectifs adaptés.

Par ailleurs, en prenant contact avec l'instituteur, celui-ci semblait très intéressé par ce projet et leur a transmis quelques données sur les attentes du public scolaire et sur des approches possibles :

PUBLIC	BESOINS	ATTENTES	CAPACITES	COMPORTEMENT	SAVOIR
Maternelle	sieste, sécurité, confiance, amour, jouer	éveil des sens	motricité et attention limitées, ne sait pas écrire	déconnecté, rêveur	savoirs et savoir-faire
Primaire	sécurité, confiance, amour, jouer, bouger et se dépenser	apprendre, découvrir et explorer	motricité à développer, attention réduite (de 15-30 minutes), apprentissage de l'écriture et du dessin figuratif	spontané, curieux	
Collège	appartenance au groupe, apprendre l'autonomie, donner du sens aux actes	action, explorer et expérimenter	bonne motricité, écriture et dessin	vite dissipé	
Lycée	appartenance au groupe, indépendance, responsabilité, donner du sens aux actes, action	action	bonne motricité, écriture et réticences pour le dessin	confrontation à l'adulte, test de l'autorité, curiosité et enthousiasme modéré	
Accueil de mineur	Identique au scolaire plus se défouler	identiques	identiques	identiques	savoir-faire et savoir-être
Grand public	sécurité, confort, plaisir d'être ensemble, se changer les idées, se divertir, jouer	adultes : convivialité, se cultiver, se défouler, enfants : jouer, s'amuser	adultes : aléatoire mais en général en bonne forme physique enfant : attention et immobilité limitées	centré sur la famille et parfois décharge de l'autorité parentale sur l'éducateur ou l'animateur	savoirs et savoir-être

Approches

Qu'est-ce qu'une approche ? C'est une manière d'aborder une thématique.

Exemple : une approche ludique de la thématique "forêt" apportera des éléments de compréhension sur la faune, la flore ou le fonctionnement de cet écosystème grâce par exemple à un jeu de piste.

Des exemples d'approches :

Type d'approche	Description
L'approche sensorielle	On amène la personne à une exploration du milieu naturel par la vue, l'écoute, le toucher, l'odorat, voire le goût.
L'approche ludique	Il s'agit d'utiliser un jeu (jeux de simulation, jeux de rôle, jeux de piste, etc.) afin d'aborder une problématique ou d'expliquer une notion, un concept.
L'approche pragmatique	Elle consiste à la réalisation de projets concrets (journée de nettoyage, conception de nichoirs, fabrication d'un moulin miniature sur une rivière…)
L'approche scientifique	L'approche scientifique impose souvent la mise en place de petites expériences et l'utilisation de matériel spécifique. Si cet aspect technique amène l'enfant à utiliser ses capacités manuelles, son objectif principal est de permettre une analyse conceptuelle, en inventoriant, comptant, mesurant, comparant, Les étapes de l'approche scientifique Observer Echantillonner Déterminer Comparer → Emettre des hypothèses → Expérimenter → Conceptualiser Conclure
Eco - citoyenneté	Cette approche transversale regroupe toutes les pratiques qui permettent de faire passer des messages au travers d'une "manière de vivre": avoir une pratique sportive respectueuse de l'environnement, choisir une alimentation dont la production est respectueuse de l'environnement, utiliser des produits non polluants, être vigilant au gaspillage (eau, énergie, consommables divers...), gérer les déchets de manière réfléchie (collecte sélective, recyclage, compostage), etc.

Chaque éducateur s'appuie sur celles qui correspondent le mieux à la situation, au public... et à ses goûts personnels. Il est toutefois important de rappeler que toute personne a ses sensibilités propres : l'un sera manuel, l'autre sensitif et le troisième conceptuel.
L'utilisation d'une grande diversité d'approches au cours d'une même prestation permet donc de toucher une plus large part de public.

2 2 4 Définition des objectifs

A travers leurs animations, nos deux éducateurs doivent faire passer des messages courts, clairs et justes afin qu'ils soient facilement compréhensibles par le public auquel il s'adresse.
Pour cela, ils se sont réunis pour s'accorder sur la définition des objectifs inhérents à la réalisation de leur projet éducatif. Et pour être concret, ils ont décliné ces objectifs à partir d'exemples précis.

Lors d'une course d'orientation, ils veulent faire découvrir aux participants les oiseaux qui habitent dans la forêt.

L'objectif général ou éducatif

C'est ce que les apprenants vont vivre.
Exemple : découvrir les oiseaux de la forêt

Les objectifs opérationnels

Ce sont des objectifs observables ou évaluables. Généralement, on en distingue trois :

- **l'objectif comportemental (ou savoir-être)** :
Comme son nom l'indique, il concerne un comportement ou une attitude visée lors de la séquence.
Exemple : lors du parcours de C.O en binôme, attendre son partenaire pour terminer ensemble.
- **l'objectif méthodologique (ou savoir-faire)** :
L'objectif vise une façon de faire, la maîtrise d'une procédure ou d'une technique.
Exemple = utiliser correctement la clé de détermination pour retrouver l'oiseau que se trouve sur la carte que vous avez trouvé.
- **l'objectif notionnel (ou savoir)** :
Ensemble de connaissances
Exemple = citer au moins 5 oiseaux vivant dans la forêt.

2 2 5 Conception et planification des activités environnementales

Après avoir identifié les potentialités et les problématiques environnementales de leur site, le public "cible" et les objectifs du projet pédagogique, Justine et Michel peuvent concevoir les activités environnementales qu'ils souhaitent mener. Pour se faciliter la tâche et appuyer leurs interventions, ils vont utiliser des outils et des supports pédagogiques.

Des outils et des supports pédagogiques

On appellera ici outil tout objet, lieu, structure, document... pouvant être utilisé par l'éducateur pour la préparation ou de déroulement d'une animation.
Les supports, quant à eux, sont les types de média pouvant être utilisés par les " éduqués " pour collecter de l'information ou permettre à la créativité de s'exprimer (photographies, dessins, etc.)
L'animateur peut utiliser des outils déjà existants et/ ou créer ses propres outils. Il a aussi la possibilité de consulter des sites Internet, des ouvrages en bibliothèque ou bien s'inspirer d'expériences déjà menées dans d'autres écoles ou associations.

(cf. ressources pédagogiques)

Exemple de supports et d'outils
Pour cette séquence, Michel a fabriqué, grâce à son imprimante et une plastifieuse, des cartes représentant huit oiseaux présents dans l'inventaire (d'un côté, on trouve la photo et de l'autre des informations relatives à l'habitat, l'alimentation et la reproduction) qu'il a ensuite dissimulées dans la forêt. Les participants devront retrouver ces images puis identifier les oiseaux à l'aide d'une clé de détermination*.

* **une clé de détermination** permet à n'importe qui de reconnaître une espèce en fonction de critères bien précis. Elle se compose d'informations bien spécifiques qui permettent l'identification. Pour notre exemple, Michel a choisi comme critères : la couleur du plumage et du bec puis la forme du bec.

Exemple de fiche d'animation:

PUBLIC : 10-12 ans
NOMBRE : 10
LIEU : forêt
SAISON : printemps

TITRE

Résumé de l'activité : lors d'une C.O, les participants doivent retrouver des cartes puis identifier l'oiseau qui se trouve sur cette carte grâce à une clé de détermination.

Thème(s) : les oiseaux de la forêt

Approche : scientifique

Rythme : dynamique

Objectifs

Savoir-être : attendre son partenaire pour terminer ensemble.
Savoir-faire : utiliser correctement la clé de détermination pour retrouver l'oiseau qui se trouve sur la carte.
Savoir : citer au minimum quatre oiseaux présents dans la forêt

Déroulement de la séquence

Consignes :
- respecter les limites de la carte
- rester sur les chemins

Description :
Munis d'une carte, les binômes doivent retrouver le plus de cartes possibles. A chaque carte retrouvée, les participants retournent au point de départ où ils utilisent la fiche « qui suis-je » (clé de détermination) en suivant les différentes étapes afin d'identifier l'oiseau qui se trouve sur cette carte.
A la fin de la séquence, chaque groupe présente les oiseaux qu'il a trouvés en décrivant la photo et en lisant les informations indiquées au dos de la carte

Message final : en rapport avec la richesse de la biodiversité de la forêt.

Consignes (ou variantes) :

Matériel : 5 cartes au 1/5000, 8 cartes et la clé de détermination (A4) plastifiées.

Planification des activités environnementales

Justine a proposé d'adapter les thèmes abordés au rythme de la forêt et donc des saisons. Pour cette première année, ils s'appuient sur l'inventaire qu'ils complètent au hasard des rencontres.

Proposition de thèmes par Justine

Printemps	reconnaissance de fleurs, reconnaissance des oiseaux
Eté	reconnaissance des arbres
Automne	reconnaissance des champignons
Hiver	les traces d'animaux dans la forêt

226 Animation d'une activité environnementale

Malgré leurs expériences en animation, Justine et Michel sont allés à la rencontre d'un éducateur « environnement » d'une association proche de leur village. Celui-ci leur conseille de :

- Faire passer des messages simples et justes c'est-à-dire présenter les faits de manière objective et vérifier que le message final retenu par le public soit bien celui qu'ils veulent faire passer.
- Utiliser des termes simples, donner des exemples, résumer les idées et faire ressortir les points importants.
- Etre à l'écoute des participants, favoriser et gérer les échanges dans le groupe pour permettre à chacun de s'exprimer.
- Etre cohérent à tous les niveaux : entre le projet éducatif et pédagogique de la structure, dans leurs comportements et la mise en œuvre.

227 Evaluation d'une activité environnementale

Pour Justine et Michel, il est important d'évaluer leur activité de sensibilisation.
Le bilan de chaque séquence permet de déterminer si les objectifs ont été atteints, de se remettre en question et éventuellement de réviser le déroulement de l'activité.
A terme, l'évaluation leur permettra de voir l'évolution des comportements de chacun au profit de l'environnement.

Des exemples d'évaluation

Le bilan	Les objectifs fixés ont - ils été atteints ? Dans quelle mesure ? Quelles ont été les difficultés rencontrées ? Pourquoi ? Comment y remédier ?
L'avis des participants	Ils peuvent eux aussi avoir un regard critique sur les activités qui leurs sont proposées. Il est important qu'ils fassent part de leurs impressions par le biais de discussion ou de questionnaires.
L'échange d'expérience	Il est intéressant que les animateurs associatifs se réunissent et discutent de leur expérience respective en matière d'éducation à l'environnement. Il est également possible d'organiser des rencontres avec d'autres établissements associatifs menant ce type d'activités.

2 3 Limiter son impact lors de sa pratique

Les études d'impact françaises des pratiques des sports de nature sur l'environnement sont rares mais cela ne veut pas dire qu'ils n'en produisent pas. Ces impacts, excepté le transport et la gestion des déchets, concernent majoritairement les dérangements de la faune et les dégradations de la flore.
Diminuer son impact passe donc : par une meilleure connaissance des impacts spécifiques de son activité, par l'amélioration de sa connaissance des problématiques territoriales puis, de façon plus ciblée, de son site.

2 3 1 Etat des lieux

Les activités « Sports de nature »

Afin de s'appuyer sur des données précises, le Pôle de Ressources National Sports de Nature rédige actuellement des fiches d'impacts environnementaux par discipline. Certaines sont déjà disponibles sur le site suivant :

www.sportsdenature.gouv.fr/,
rubrique « lieux de pratique » et « préservation de l'environnement naturel ».

De plus, plusieurs associations adhérentes et salariés de la FRAPNA (Fédération Régionale de la Protection de la Nature) Isère ont travaillé à l'élaboration d'un Guide des bonnes pratiques sportives, en partenariat avec le Conseil Général de l'Isère et en lien avec les comités sportifs départementaux. Ce guide énumère des risques potentiels liés à des activités et en réponse, un certain nombre de bons gestes à adopter en fonction de l'activité pratiquée.
Il peut-être téléchargé sur le site de la D.R.J.S de Bourgogne à la rubrique environnement.

www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr/

Enfin, n'oublions pas les fédérations de sports de nature qui travaillent depuis longtemps déjà à la sensibilisation des pratiquants par le biais de la formation et de la publication de documents.
Certaines ont édité des chartes ou des guides de bonnes conduites à destination des pratiquants. Renseignez-vous auprès de la fédération, des comités régionaux et départementaux concernés ou la D.R.J.S de Bourgogne.

La biodiversité en Bourgogne

Deux documents vous aident à cerner les enjeux de la biodiversité en bourgogne :

- « Le tableau de bord de l'environnement en Bourgogne »
- « Repères n°49 intitulé « La biodiversité : un capital pour nos territoires de décembre 2008 ».

Ils sont disponibles sur le site d'Alterre Bourgogne, l'agence pour le développement soutenable de Bourgogne

www.alterre-bourgogne.fr/, rubrique publications

Connaissance de votre site

Il est possible que votre site de pratique soit un espace protégé par une réglementation.

(cf. ressources "espaces protégés")

Pour le savoir, la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement de Bourgogne) possède un outil sur internet de mise à disposition de données cartographiques intitulé CARMEN qui regroupe ces données. Elles sont consultables par tous gratuitement.

www.bourgogne.ecologie.gouv.fr/ puis CARMEN

Mode d'emploi de CARMEN

1/ Localisez votre lieu de pratique.

2/ Cliquez sur le « + » de la case « nature » puis cochez les cases une à une pour voir si ce lieu fait l'objet de mesures de protection. Cliquez sur l'abréviation pour en obtenir le descriptif.

3/ Si vous voulez des informations supplémentaires cliquer sur le « i » et venez le placer sur la zone
concernée. Une fenêtre va alors apparaître, cliquez sur le « + » et ouvrer le document PDF.

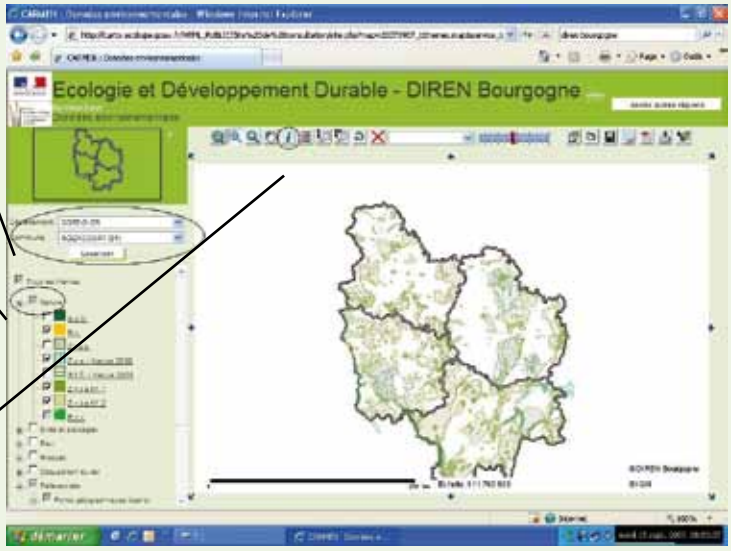

Si votre site de pratique fait l'objet d'une réglementation, prenez contact avec le gestionnaire de l'espace concerné. Outre le fait de connaître avec précisions les spécificités environnementales de votre site, ils pourront vous donner des conseils afin d'adapter au mieux votre pratique.

(cf. ressources "espaces protégés")

Dans le cas contraire, d'autres partenaires compétents peuvent vous apporter leurs conseils tels que : les gestionnaires ou usagés de l'espace concerné et les organismes de protection et d'éducation à la nature

(cf. ressources "les acteurs de l'environnement")

On peut très bien imaginer une rencontre voire une intervention sur site.
Cette rencontre vous permettrait de connaître avec précision les spécificités environnementales de votre site et d'y adapter au mieux votre pratique. Elle serait aussi l'occasion de se rencontrer, peut-être de faire tomber un certain nombre de préjugés et enfin d'échanger autour de vos passions respectives.
Une journée de découverte du site avec les membres du club pourrait être organisée :

- le matin, découverte du site,
- le midi, pique-nique,
- et l'après-midi, initiation à votre activité sportive.

Pour connaître l'association la plus proche de votre structure, il existe :

- L'annuaire thématique des acteurs de l'environnement sur le site d'Alterre Bourgogne.
  www.alterre-bourgogne.fr/les-acteurs-de-lenvironnement-en-bourgogne.html
- Le site du journal officiel :
  www.journal-officiel.gouv.fr/association/index.php
  puis, dans la case thème, choisir la rubrique « environnement et cadre de vie »

232 Mise en oeuvre

Informer
Porter à la connaissance des licenciés les informations liées aux sites concernés par des mesures de protection et les documents (guide thématique, charte, etc.).

Sensibiliser
Identifier des moments clés (forum des associations, les cours de rentrée, AG, journées thématiques, compétitions importantes…) et des endroits stratégiques (locaux et lieux de passage) pour afficher de l'information.

Idée

Vous pouvez, par exemple, plastifier les documents dont vous disposez (charte, liste des conseils du « Guide des bonnes pratique » de la FRAPNA correspondant à votre activité) et les afficher dans le club où ils seront consultables par les pratiquants.

Arrangez-vous aussi, si votre association loue du matériel, pour que les personnes utilisant ce matériel prennent connaissance à un moment ou un autre de ces informations.

233 Un exemple en Bourgogne

La Charte pour un bon usage des falaises en Côte-d'Or : préservation du patrimoine naturel et pratique des activités de pleine nature.

(cf. des exemples bourguignons)

2 4 Gérer un club dans une logique de développement durable

2 4 1 Définition du développement durable

Rapport Brundtland de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations Unies de 1987 : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »
Plus précisément, il s'agit d'un mode de développement à long terme qui concilie la protection de l'environnement, le développement économique et l'épanouissement ou le progrès social

2 4 2 Enjeux

S'inscrire dans une gestion « éco-responsable » d'une structure permet de répondre aux trois grands défis du développement durable auxquels nous allons devoir faire face :

- Premièrement, l'épuisement des ressources de la planète du fait d'une surexploitation par des modes de consommation et de production non durables.
- Deuxièmement, les dégradations de l'environnement provoquées par nos activités: chute de la bio-diversité, changement climatique...
- Troisièmement, les inégalités sociales qui se creusent entre les pays ou au sein de ceux-ci.

2 4 3 Caractéristiques des sportifs

A l'instar des personnes pratiquant des activités de loisirs, les sportifs possèdent des spécificités. En effet, ce sont :

- **des voyageurs :** que ce soit pour les compétitions et les entraînements, les sportifs se déplacent à l'échelle locale, régionale et parfois nationale.
- **des consommateurs :** que ce soit à titre personnel, les sportifs achètent de nombreux produits (matériels, vêtements et alimentation) mais aussi pour la vie du club (administration, organisation de repas, de pots et achats de lots, de matériel…).
- **des utilisateurs d'infrastructure :** électricité, eau, chauffage… autant d'énergies qui sont sollicitées pour la pratique et le confort des pratiquants.

2 4 4 Objectifs prioritaires

A partir de ce constat, la poursuite de quatre objectifs importants se dessine :

- 1/ Limiter les émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre le réchauffement climatique et ses conséquences.
- 2/ Diminuer la pollution des sols, de l'eau et de l'atmosphère pour contrer la chute de la biodiversité.
- 3/ Rationaliser les consommations afin de limiter l'épuisement des ressources naturelles.
- 4/ Lutter contre les inégalités à tous les niveaux.

Base Activital des Settons (Site labellisé écoSffere)

NB : les associations sportives ne sont bien souvent qu'utilisatrices ou locataires de leurs structures et de ce point de vue, elles disposent d'une marge de manœuvre réduite. Cependant, de nombreuses mesures peuvent être mises en place et rien ne les empêchent de faire connaître leur avis et d'agir en concertation avec la collectivité locale.

1/ Limiter les émissions de gaz à effet de serre

Comment ?

- *Déplacements :* utiliser les transports en commun ou aux modes doux, le covoiturage et l'éco-conduite
- *Alimentation et Restauration :* préférer les circuits courts (fruits de saison et produits régionaux).
- *Énergie :* Maîtriser et réduire le chauffage.

DES PISTES…

- *Pédagogie :* information et sensibilisation, mise en place d'une plate-forme de covoiturage sur le site du club
- *Infrastructure :* pistes cyclables, installation de garage à vélo, meilleure isolation des bâtiments…

2/ Diminuer la pollution des sols de l'eau et de l'atmosphère

Comment ?

- *Alimentation et Restauration :* acheter des aliments biologiques. L'agriculture biologique est un mode de production alimentaire qui refuse tout apport chimique (que ce soit des engrais, des pesticides ou des fongicides) de manière à préserver la nature.
- *Achats divers :* opter pour des filières de production respectueuses de l'environnement grâce à l'achat de produits éco-labellisés (papiers, produits d'hygiène corporelle et d'entretien, lots, etc.)
- *Déplacements :* limiter la place de l'automobile qui rejette des polluants tels que les oxydes d'azotes.

DES PISTES…

- *Pédagogie :* information sur les écolabels et sensibilisation (organisation de repas à thème par exemple)

3/ Rationaliser nos consommations

Comment ?

- *Déchets :* diminuer les quantités de déchets et mettre en place un tri sélectif.

  Pour réduire la quantité de déchets, plusieurs solutions s'offrent à vous :

  - boire l'eau du robinet.
  - éviter les produits suremballés et les sacs jetables.
  - acheter des produits en gros conditionnements ou en vrac.
  - favoriser la récupération ou la réutilisation de certains matériaux.

  Le tri sélectif quant à lui permet de réintroduire et de recycler un maximum de matières dans les circuits de valorisation et donc de limiter l'utilisation de nouvelles matières premières.

- *Énergie :* maîtriser et réduire nos consommations, développer des énergies renouvelables (le solaire thermique pour chauffer l'eau chaude des douches, le solaire photovoltaïque pour produire votre électricité, chaudière à bois comme système de chauffage)
- *Eau :* réduire les consommations et utiliser l'eau pluviale

DES PISTES…

- *Pédagogie :* information et sensibilisation sur le thème de l'eau du robinet et du tri sélectif
- *Infrastructure :* formation des pratiquants ou du personnel concernant le tri sélectif, installation de détecteurs de présence, d'ampoules basses consommations, recherche et réparation d'éventuelles fuites et installation de systèmes hydro-économes (double chasse d'eau, mélangeurs air/eau…).

4/ Réduire les inégalités sociales

Comment ?

- *Alimentation et Restauration :* consommer des produits issus du commerce équitable.
- *Social :* faciliter l'intégration des personnes handicapées dans les pratiques sportives par la création des sections handisports et favoriser la pratique des femmes.

DES PISTES…

- *Pédagogie :* information et sensibilisation

245 Un exemple de démarche : la sensibilisation à la consommation d'eau

Réflexion

Selon l'UNICEF, environ 1.5 milliard de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable et entre 5 à 7 millions de personnes meurent chaque année de maladies liées à ce manque.
De votre côté, vous constatez que lors de votre pratique, vous consommez une quantité importante d'eau (douches, nettoyage du matériel, hydratation).
En concertation avec la collectivité locale et les différents usagers de la structure, vous décidez, par solidarité, de vous engager. Vous lancez une opération de sensibilisation à destination des différents usagers de la structure pour réduire votre consommation.

Diagnostic

Relevé du compteur d'eau au début de l'année
Détermination de priorités en fonction du diagnostic
Réduire la consommation de 10 % la première année en jouant sur les comportements.

Montage, planification

1ère année : sensibiliser les utilisateurs à tous les points d'eau (douches, lavabos, toilettes).
2ème année : en cas de réussite, investissement dans du matériels « hydro-économes ».

Mise en œuvre

Des affichettes ludiques et éducatives sont disposées à tous les points d'eau.
Exemple

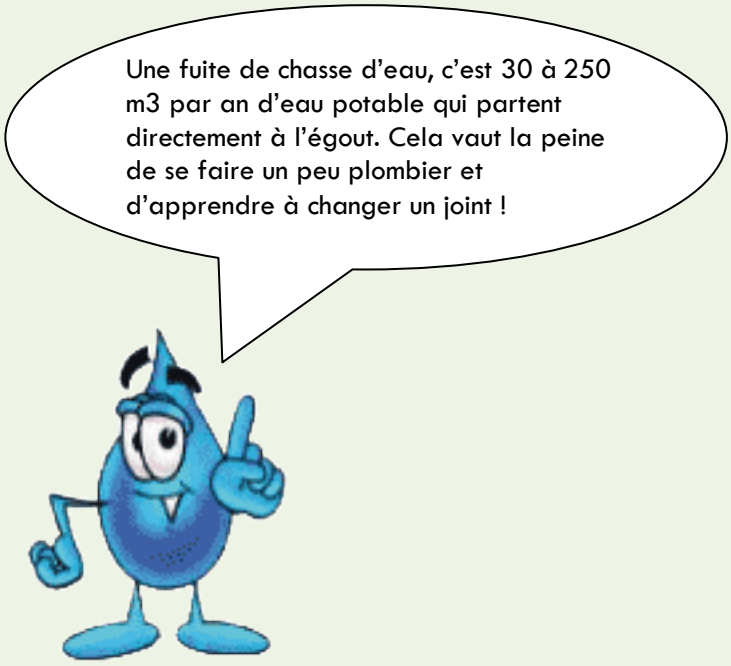

Bilan, évaluation

Comparaison du compteur d'une année à l'autre

2 4 6 Ressources

1/ Des démarches, des méthodes

Ces différentes mesures peuvent s'inscrire dans le cadre de démarches ou de méthodes existantes :

La démarche Haute Qualité Environnementale (HQE)®
Initié par l'association HQE, il s'agit d'une démarche volontaire de management de la qualité environnementale des opérations de construction ou de réhabilitation des bâtiments.
Cette démarche vise à maîtriser les impacts des bâtiments sur l'environnement extérieur (amélioration de la performance énergétique, limitation des émissions de polluants, réduction de la production de déchets) et à créer un environnement intérieur sain et confortable.

Pour en savoir plus : *www.assohqe.org/*

Les Agenda 21 locaux
L'Agenda 21 est un projet global et concret, dont l'objectif est de mettre en œuvre progressivement et de manière pérenne le développement durable à l'échelle d'un territoire. Il est porté par la collectivité et mené en concertation avec tous ses acteurs : élus et personnels, habitants, associations, entreprises, structures déconcentrées de l'Etat et réseaux de l'éducation.
Il se traduit par un programme d'actions visant à améliorer la qualité de vie des habitants, économiser les ressources naturelles et renforcer l'attractivité du territoire.

www.ademe.fr/, rubrique collectivités et agenda 21 locaux
www.ecologie.gouv.fr/-Agendas-21-locaux-.html

L'Agenda 21 du sport français est le programme d'action du sport, mis en place par le CNOSF, en faveur du développement durable. Il comprend 21 objectifs et est organisé en quatre chapitres qui constituent les quatre grands domaines d'action retenus.

www.franceolympique.com/index.phtml, rubrique activités, environnement et développement durable et sport durable

La méthode Bilan Carbone®
Cette méthode développée par l'ADEME comptabilise les émissions de gaz à effet de serre.
Cette évaluation peut constituer la première étape pour réaliser un diagnostic « effet de serre » de son activité. En hiérarchisant les postes d'émissions en fonction de leur importance, il vous sera plus facile de prioriser les actions de réduction des émissions les plus efficaces.

A ce sujet, le Ministère de la Santé et des Sports et l'ADEME ont initié et financé une opération collective, soutenue par le ministère de l'écologie et le CNOSF, aux activités sportives fédérales avec l'engagement d'un panel volontaire de fédérations sportives (basket, voile, motocyclisme, rugby et UFOLEP). L'ensemble des fédérations, comités sportifs ou clubs sont désormais incités à s'engager dans la réalisation d'un bilan carbone en s'appuyant sur le guide méthodologique développé ainsi que sur l'expérience des fédérations pilotes.

Pour en savoir plus : *www.ademe.fr/bilan-carbone/*

EcoSFFERE
Il s'agit d'une démarche pédagogique propre à la Bourgogne qui s'appuie sur des objectifs d'une gestion technique et pédagogique des établissements plus environnementale, à l'attention des écoles, structures d'animation, de sport ou de loisirs. Sur la période 2005-2007, neuf établissements bourguignons, dont la base Activital, sont entrés dans la démarche et devraient voir leur engagement en faveur du développement durable récompensé par la remise du label EcoSFERRE.

(cf. des exemples bourguignons)

Pour en savoir plus, le site d'Alterre Bourgogne : *www.alterre-bourgogne.fr/*

2/ Des partenaires techniques, pédagogiques et financiers

(cf. ressources « les acteurs de l'environnement en Bourgogne »

(cf. ressources "les acteurs de l'environnement en Bourgogne")

3/ Publications

Le guide sport et environnement en Aquitaine (disponible en version PDF sur le site de la D.R.J.S de Bourgogne).

www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr/,
rubrique environnement et ressources documentaires

4/ Des sites

- site de l'ADEME
- site d'Alterre Bourgogne
- site du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer

(cf. ressources "les acteurs de l'environnement en Bourgogne")

2 5 Organiser une manifestation dans une logique de développement durable

2 5 1 Avant propos

Suite à un rapport d'analyse réalisé en septembre 2009 par le Pôle ressources nationales des sports de nature, des freins à la prise en compte des impacts environnementaux dans l'organisation des manifestations sportives de nature, ont été identifiés :

La complexité de la démarche et les difficultés d'accès à l'information
Les organisateurs ont exprimé une difficulté à appréhender et à répercuter dans leur organisation le concept d'éco-responsabilité et plus largement du développement durable du fait notamment d'un manque de connaissance de la démarche, des solutions existantes, ainsi que d'une difficulté d'accès à l'information.

Coût de la démarche
Cette démarche est vécue comme une contrainte supplémentaire coûteuse en temps de travail à cause du changement de l'organisation (recherche d'informations, mobilisation des équipes et partenaires, etc.), en énergie et en moyens financiers.

Peur du changement
Une réticence au changement de la part de certains organisateurs a par ailleurs été relevée (changement d'habitudes d'organisation, remise en question de leurs modes de fonctionnements).

Manque de volonté et de pouvoir
Le manque de volonté politique de l'organisateur et/ou le manque de pouvoir de l'élément moteur (responsable développement durable dans l'organisation) apparaît comme un frein important dans la réussite d'une démarche éco-responsable. Cette observation met en évidence d'une part l'indispensable adhésion de l'ensemble de l'équipe et des parties prenantes à la démarche et d'autre part la difficulté à faire cohabiter la démarche avec les objectifs de visibilité de certains partenaires. Exemple : réduction de consommables (verres, tracts) = réduction de visibilité pour le partenaire.

252 Publications

Plusieurs guides ou documents traitent de ce sujet. Nous vous conseillons la lecture de cette documentation disponible sur le site de la DRDJS rubrique « environnement et ressources documentaires».

1/ Le document de ressources de la DRJS de Bourgogne.

« Organisations de manifestations sportives en Bourgogne, vers des solutions durables… »

Ce document de ressources à un double objectif :
- connaître quelques principes et règles simples pour mettre en œuvre des projets dans un souci constant de développement durable,
- et fournir des informations et des ressources utiles pour aider les structures à mener à bien leurs projets de façon autonome.

2/ Le guide UFOLEP « manifestations sportives développement durable ».

3/ Le guide des éco-manifestations du Poitou-Charentes.

4/ Le guide des manifestations responsables en Gironde

3 Des exemples bourguignons

Au niveau régional, certaines structures grâce à des initiatives locales, régionales ou sous l'impulsion de politiques fédérales pratiquent déjà la sensibilisation à l'environnement ou contribuent au développement durable.
Tout en encourageant les actions ponctuelles comme les journées de nettoyage de sites, nous voudrions mettre en lumière certaines initiatives.

3 1 La Ligue de Bourgogne de Voile

Dans la droite ligne de la Fédération Française de Voile (F.F.V), impliquée dans un programme mondial de sauvegarde de l'Environnement (collecte et de recyclage d'anciens matériels, participation à l'opération de l'ADEME « Bilan Carbone® », etc.), la Ligue de Bourgogne de voile applique localement cette politique qui concerne :

Le recyclage ou des clubs éco citoyens
- Mise en place de systèmes de tri en conformité avec les services communaux de leur lieu d'implantation.
- Sensibilisation aux économies d'eau par des systèmes de récoltes.
- Veille à la préservation des milieux.
- Sensibilisation les pratiquants à des comportements plus respectueux de l'environnement par des campagnes d'affichage (vestiaires..).

Evolution de la démarche d'enseignement de la Voile
- Une nouvelle progression balise le parcours du pratiquant dans 3 domaines : la technique, la sécurité et le sens marin / environnement ;
- Un livret de sensibilisation à la préservation de l'environnement nautique a été initié par Veolia Environnement avec la F.F.V sur le thème : "Je fais de la voile, j'aime la mer, je la respecte ® ", sera jointe au Passeport Voile et relayée auprès des 500 000 stagiaires des 480 Ecoles Françaises de Voile.

De plus, la Ligue de Bourgogne de Voile a développé une démarche de projet intitulé « la voile, c'est notre nature ». Elle se décline autour de trois engagements forts :
- « le Faire » à travers la charte « Voile nature Bourgogne». En signant cette charte, les clubs Ecole Française de Voile s'engagent dans des actions en faveur de l'environnement.
- « le Faire faire » en sensibilisant et en formant grâce à de supports pédagogiques.
- « le Faire savoir » par l'intermédiaire des pratiquants et d'outils de communication

www.voilebourgogne.com/, rubrique Développement.

3 2 Le Comité Régional de Bourgogne de Canoë-kayak

En 1997, la Fédération Française de Canoë Kayak (F.F.C.K) crée la méthode d'enseignement, Pagaies Couleurs, qui intègre l'environnement.
Suite à cette initiative, le Comité Régional de Bourgogne a enrichi et approfondi cette démarche :

- En 2000, mise en place de la charte EcoPagayeur destinée à valoriser et protéger l'environnement au travers de la pratique du canoë kayak.
- En 2002, conception et édition du guide environnement et pagaies couleurs, destiné à renforcer la compétence des animateurs canoë-kayak en matière d'environnement en s'appuyant sur les contenus du système de progression Pagaies Couleurs.
- En 2007, création des parcours et du label EcoPagayeur ® qui s'inscrit dans une politique de valorisation et de protection du milieu naturel.
- En 2008, création de la mallette EcoPagayeur afin d'aider les animateurs canoë-kayak à mettre en place des situations pédagogiques spécifiques à l'activité en éducation à l'environnement.

Enfin, la F.F.C.K et les disciplines associées organisent chaque année des "journées du patrimoine nautique" durant lesquelles des actions concrètes, des conférences et des ateliers sensibilisent à la préservation des sites. Elle est aussi partenaire du programme "Loire Nature" concernant la préservation des milieux naturels et a signé une convention avec l'Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives

3 3 La base "Activital"des Settons

Témoignage de Julien Gateau, Chargé de mission « Environnement ».

1/ Pourquoi avez-vous intégré de la sensibilisation à l'environnement dans votre activité ?

Notre association gère le fonctionnement de trois bases Sport & Nature dans la Nièvre. Nous prêtons une attention particulière au maintien de la qualité du support sans laquelle la pratique de nos activités ne serait pas possible. De plus, deux d'entre elles sont situées dans le périmètre d'un Parc naturel régional, celui du Morvan. Quant à la base restante, à Baye, celle-ci se trouve dans une ZNIEFF, une zone riche au niveau ornithologique.
Activital donne autant d'importance au support qu'à la pratique sportive en elle-même.

Nous sommes déjà engagés globalement dans une démarche de développement soutenable de nos actions (domaines des sports de nature et du tourisme vert pour tous).

Enfin, pour nous, la pratique sportive n'est pas réellement une finalité en soit, ce n'est qu'un moyen de découvrir un site, un environnement. La découverte de cet environnement permet de mettre en évidence la diversité du vivant, la complexité des relations entre les êtres vivants et de mieux cerner les problématiques et enjeux qui y sont liés. Susciter chez le public un intérêt pour cet environnement et permettre de mieux le comprendre l'autorise à réfléchir au bien fondé de ses propres comportements au quotidien.

2/ Quels sont les publics visés ?

Nous sensibilisons premièrement le public scolaire dans le cadre de séjour : durant les séances, des outils permettent par une approche ludique de parler d'un thème particulier, lié au site ou lié à la gestion de notre environnement. Durant les temps de vie quotidienne, le fonctionnement des bases selon le principe d'un développement plus soutenable permet d'illustrer les bonnes pratiques et autres comportements éco-citoyens.

Et, deuxièmement, nous nous orientons vers le grand public à travers des produits de tourisme vert et soutenable. Dans ce cas, l'activité sportive permet d'aller à la découverte d'une thématique particulière comme la faune/flore, l'écologie, l'étude du milieu d'une manière ludique.

3/ Avez-vous conçu des supports ou des outils pédagogiques à cette occasion ?

Effectivement, nous avons conçu et réalisé plusieurs outils :

- deux parcours d'orientation qui ont pour thème la découverte de la biodiversité locale et la problématique mondiale lié à cette thématique et la découverte du phénomène entrainant le changement climatique et ses possibles conséquences.
- un parcours d'aventure pour la découverte de la faune, la flore et le patrimoine du lac des Settons (phases nautique et pédestre) « Piste des Indiens en Morvan.
- des outils de sensibilisation qui portent sur la gestion des déchets (matières, tri, recyclage), la thématique « eau » et pour finir la thématique « poissons de lacs et d'étangs ».

4/ Avez-vous dans ce cadre mis en place des partenariats avec d'autres associations ou usagers. Et si oui, lesquels ?

Engagés dans l'opération EcoSFERRE, nous sommes partenaires d'Alterre Bourgogne notamment pour les journées de l'ERE (éducation relative à l'environnement), encourageant annuellement les manifestations de sensibilisation en région.

Autrement, la base de Chaumeçon accueille l'un des parcours EcoPagayeur bourguignon, implantation permise par le partenariat avec le Comité Régional Bourguignon de Canoë-kayak, la Communauté de communes des Portes du Morvan et le Parc naturel régional du Morvan.

Et pour terminer, l'Eco-tour estival du lac des Settons (promenade multi-supports : canoë/vélo/marche) associe la commune de Montsauche-Les-Settons et son office de tourisme des Grands Lacs, et un prestataire privé (La Cabane verte) pour la mise à disposition des vélos.

5/ Avez-vous d'autres projets en rapport avec ce thème ?
Oui, nous avons prévu des créations de divers outils sur les thèmes des oiseaux, des forêts et des chaînes alimentaires. Par ailleurs, nous envisageons des aménagements sur l'espace pédagogique de Baye avec un arboretum et des mares.

6/ Comptez-vous des salariés dans votre association ? Et si oui, combien ?
Oui. Pour les domaines Sport & Environnement, nous disposons de trois Brevetés d'Etat (B.E) permanents responsables des bases (deux spécialisations voile et un canoë) ainsi que d'un Eco-Interprète, moi en l'occurrence.

Et bien merci, Julien pour toutes ces informations et bonne continuation !

www.activital.net/

3 4 La charte pour un bon usage des falaises en Côte d'Or

Même s'il ne transparaît pas à travers des études de grandes ampleurs, l'impact des sports de nature sur l'environnement existe. En Bourgogne, le cas du faucon pèlerin en est une illustration. Cette espèce protégée avait déserté les falaises bourguignonnes suite aux nombreux dérangements occasionnés par les adeptes, de plus en plus nombreux, de l'escalade. Mais suite à des rencontres, des réunions, des discussions entre les membres de la Ligue de Protection des Oiseaux, les clubs d'escalade, la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade et l'Office National des Forêts, un consensus, sous la forme d'une charte et d'un aménagement des voies, a vu le jour.
Cet exemple est révélateur à plusieurs titres :

- tout d'abord, la prise de conscience et la reconnaissance des acteurs des sports de nature de leur influence sur leur milieu de pratique.
- mais aussi la volonté de trouver des solutions en discutant avec les acteurs de la protection et la sensibilisation à l'environnement.

www.pyrenees-pireneus.com/ESCAL_Charte_BonUsage_Falaises_CoteOr.pdf

3 5 Le partenariat entre le Centre de Voile de Panthier-en-Auxois et la Ligue de Protection des Oiseaux (L.P.O)

Dans le cadre d'un partenariat avec le centre de voile de Panthier, la L.P.O Côte-d'Or a procédé à un inventaire ornithologique.
Cette action est prolongée au niveau du club puisque tous les membres du club sont invités à compléter cet inventaire (oiseaux, mammifères, insectes, etc.). Pour ce faire, une méthode en trois temps est proposée :

- des observations de terrain,
- un suivi par un travail d'identification et de documentation,
- et la création d'une fiche par « un responsable environnement » avec les renseignements envoyés.

http://voile.cvpa.free.fr/ en bas de la page « inventaire naturaliste »

3 6 L'association « Pirouette Cacahuète »

Cette association côte-d'orienne d'éducation à l'environnement a développé un concept novateur « Les Sacs à Sentiers » qui visent à faire découvrir le patrimoine historique et naturel de différents sites, de manière active et originale.
Munis d'un sac à dos loué, les familles ou les groupes (écoles, centre de loisirs) partent sur un itinéraire précis pour réaliser des activités ludiques, artistiques, sensorielles et naturalistes. Ils découvrent ainsi de façon active la nature de notre région : faune, flore, écosystème, géologie… mais aussi l'histoire de ces lieux. Actuellement, trois sentiers sont ouverts à Plombières-les-Dijon.

www.pirouette-cacahu

4 Ressources

4 1 Les acteurs de l'environnement en Bourgogne

Il n'est pas toujours évident de se repérer dans un domaine qu'on connait peu. C'est pourquoi, il nous a paru intéressant de présenter des acteurs de l'environnement qui pourront vous aider dans vos projets.

4 1 1 Services déconcentrés des Ministères

La DRDJS de Bourgogne (Ministère de la Santé et des Sports)

Présentation, compétences	La Direction Régionale Jeunesse et Sports de Bourgogne et ses principaux services (Sports, Jeunesse et de la Vie Associative, la Délégation aux Formations) soutiennent de nombreux programmes susceptibles d'aider vos actions. Elle dispose aussi d'une Cellule Régionale de Coordination des Sports de Nature, représentée dans les D.D.J.S des quatre départements par les correspondants «sports de nature».
Utilité pour vos projets	La DRJS met à disposition quelques outils pédagogiques et ouvrages pédagogiques. Elle décerne l'agrément "Jeunesse et Education populaire" à des associations nationales actives dans le domaine de l'éducation à l'environnement. En outre, la DRJS s'engage dans les actions de formation au sein du réseau du SFFERE précédemment cité et publie des fiches pratiques en rapport avec l'environnement consultables sur son site dans la partie « Environnement ». Elle soutient financièrement des projets liés à l'environnement grâce à l'attribution des fonds CNDS.
Contact	www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr/

Référente régionale et correspondante sports de nature de la Côte d'Or emmanuelle.oudot@jeunesse-sports.gouv.fr	Correspondante sports de nature de la Nièvre ingrid.fevre@jeunesse-sports.gouv.fr
Correspondant sports de nature de la Saône-et-Loire herve.delacour@jeunesse-sports.gouv.fr	Correspondant sports de nature de l'Yonne mathieu.abbate@jeunesse-sports.gouv.fr
Le conseiller en charge des « actions environnements »: regis.desbrosses@jeunesse-sports.gouv.fr	

La DIREN (Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du développement durable et de la Mer)

Présentation, compétences	L'action de la DIREN porte sur l'ensemble des domaines de l'environnement, à l'exception de l'environnement industriel, qui est du ressort des directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE).
Utilité pour vos projets	La DIREN vous aide techniquement (connaissance des sites par des inventaires, études d'impact…), financièrement (en fonction du budget global du projet) et pédagogiquement (conseils, outils pédagogiques, mise à disposition d'ouvrages grâce au centre de ressources) dans votre montage de projet d'éducation à l'environnement.
Contact	Trois contacts au sein des DIREN : la Chargée de Documentation, le Chargé de la Vie Associative et la Chargée de l'Education. Tél : 03-80-68-02-48 Site web : www.ecologie.gouv.fr/

4 1 2 Organismes liés au Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer

L'ADEME

Présentation, compétences	Les domaines d'activités de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) portent sur l'énergie, les déchets, les changements climatiques et toutes les thématiques en rapport avec le développement durable.
Utilité pour vos projets	Elle remplit une mission de sensibilisation et de conseil auprès des particuliers, des associations et des collectivités. Elle peut, dans le cadre d'un projet, réaliser des animations ou prêter des outils pédagogiques. Elle fournit, sur demande, de la documentation (brochures, expositions, fiches, etc.) utilisable lors de manifestations et/ou par les clubs. Elle organise seule ou en partenariat des formations. Elle soutient techniquement, pédagogiquement et financièrement à des projets relevant de ses domaines d'activité.
Contact	Tél : 03-80-76-89-76 Site web : www.ademe.fr et www.faisonsvite.fr Contact : la Chargée de Formation au 03 80 76 89 72

N.B : l'ADEME a mis en place depuis 2001, en partenariat étroit avec les collectivités locales, un réseau d'information et de conseil de proximité sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables : Le réseau INFO ENERGIE
Dans chaque Espace Info-Energie (EIE), des spécialistes vous informent et vous conseillent sur toutes les questions relatives à l'efficacité énergétique et au changement climatique : quels sont les gestes simples à effectuer ? Quel type d'équipement choisir ? Quelles sont les aides financières accordées ? Etc.

Les Espaces Info-Énergie dans vos départements

21 Dijon : Bourgogne Energies Renouvelables Tél. : 03 80 59 12 80 Mél : infoenergie@ber.asso.fr	58 Saint Brisson : Syndicat Mixte du P.N.R du Morvan Tél. : 03 86 78 79 12 Mél : eie@parcdumorvan.org
71 Montceau les Mines Cedex : CAUE 71 Tél. : 03 85 69 05 26 Mél : infoenergie-caue71@wanadoo.fr	89 Auxerre : ADIL de l'Yonne Tél. : 03 86 72 16 16 Mél : eie.adilyonne@orange.fr

Les Agences de l'eau

Présentation, compétences	Elles interviennent dans la lutte contre la pollution des eaux, la gestion des ressources en eau et la préservation des milieux aquatiques.	
Utilité pour vos projets	Elles ont pour mission d'aider financièrement et techniquement à la protection des ressources en eau, et à la lutte contre les pollutions. L'éducation les concerne donc directement. Elles gèrent des centres de ressources "eau" et "rivière". Elles créent aussi des documents techniques ou pédagogiques et organisent des "Classes d'eau", des chantiers rivière...	
Contact	En bourgogne, 3 agences sont concernées :	
Seine-Normandie Tél : 01.41.20.16.00 Site web : www.eau-seine-normandie.fr/	Loire-Bretagne Tél : 02.38.51.73.73 Site web : www.eau-loire-bretagne.fr/	Rhône-Méditerranée et Corse Tél : 04.72.71.26.00 Site web : www.eaurmc.fr/

ALTERRE Bourgogne

Présentation, compétences	Il s'agit de l'Agence pour l'Environnement et le Développement Soutenable. L'agence poursuit trois grandes missions : - l'observation de l'environnement et l'appui à l'évaluation des politiques publiques, - l'accompagnement des porteurs de projets, - et la formation et l'éducation relative à l'environnement (ERE) à travers le dispositif partenarial SFFERE (Système de formation de formateurs à l'éducation relative à l'environnement).
Utilité pour vos projets	Il est difficile de présenter toutes les actions du SFFERE pouvant vous aider dans vos projets. Le plus facile est de se rendre sur le site. Voici quand même quelques grandes lignes : - la formation à destination des enseignants, des animateurs de centres sportifs et de loisirs, formateurs. Consulter le PlaniSFERRE, - la publication d'une revue et de guides pédagogiques. - la labellisation à travers EcoSFFERE. Cette démarche engagée depuis 2005 a pour but d'accompagner les structures vers un label de reconnaissance environnemental technique et pédagogique. - information et mise en relation grâce à l'annuaire thématique des acteurs de l'environnement et la plate-forme des outils pédagogiques en Bourgogne.
Contact	Tél : 03-80-68-44-30 Site web : www.alterre-bourgogne.fr/

L'ONCFS

Présentation, compétences	L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage a en charge la connaissance de la faune sauvage et de ses habitants, la police de la chasse et de l'environnement ainsi que l'appui technique auprès des décideurs politiques, aménageurs et gestionnaires de l'espace rural.
Utilité pour vos projets	L'ONCFS publie de la documentation, notamment des dépliants sur la faune sauvage destinés au grand public et plus particulièrement conçus à l'usage des scolaires (disponible en version PDF sur le site).
Contact	Site web : www.oncfs.gouv.fr/

L'ONEMA

Présentation, compétences	L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques est l'organisme technique français de référence sur la connaissance et la surveillance de l'état des eaux et sur le fonctionnement écologique des milieux aquatiques. Sa mission est de favoriser une gestion globale et durable de la ressource en eau et des systèmes aquatiques.
Utilité pour vos projets	L'ONEMA produit une documentation surtout axée sur la législation et la réglementation et peut organiser sur demande et en cas de regroupements assez importants des formations.
Contact	Site web : www.eaufrance.fr/

L'ONF

Présentation, compétences	L'Office National des Forêts a une mission de gestion des forêts publiques (domaniales, communales et établissements publics). Il propose également des prestations dans le domaine de la gestion de la forêt, de l'arbre et des milieux naturels.
Utilité pour vos projets	Le réseau "accueil du public" de l'ONF peut vous assister dans la conception de projets (la création d'un sentier pédagogique accessible aux personnes à mobilité réduite, de randonnée ou pour VTT, un parcours sportif..). Pour valoriser des sites, l'O.N.F propose d'organiser des animations sur des thèmes liés aux milieux naturels, à destination du grand public, des scolaires et des seniors. Vous trouverez sur le site une médiathèque.
Contact	Site web : www.onf.fr/ La Direction territoriale bourgogne : www.onf.fr/bourg-champ-ard/ Tél. : 03 80 76 98 30

VNF

Présentation, compétences	Voies navigables de France gère, exploite, modernise et développe les voies navigables, et concourt ainsi à l'ensemble des politiques liées à leurs préservations et développement durable. En Bourgogne, il s'occupe des différents canaux (Bourgogne, Loin, Montargy, Loire et Nivernais).
Utilité pour vos projets	Il sert d'appui technique ou financier (subvention de projet de valorisation) et anime des ateliers pédagogiques grâce à un animateur chargé d'environnement.
Contact	Délégation interrégionale : direction centre est www.vnf.fr/vnf/content.vnf?action=content&occ_id=30002&son_id=30021

4 1 3 Les collectivités territoriales

Le Conseil Régional de Bourgogne

Présentation, compétences	Le Conseil Régional de Bourgogne est compétent en matière d'aménagement du territoire. A ce titre, les conseils régionaux endossent une responsabilité particulière vis-à-vis de l'environnement dans le cadre de l'ensemble de leurs interventions sur l'espace.
Utilité pour vos projets	Il peut soutenir financièrement les projets d'urbanisme, les actions en faveur de l'environnement ou plus largement l'aménagement de l'espace rural. Il participe à l'éducation à l'environnement (soutien à la construction de la Maison de l'environnement, aux classes de découverte à l'environnement, expositions, etc.).
Contact	Site web : www.cr-bourgogne.fr/

Les Conseils Généraux

Présentation, compétences	Les Conseils Généraux sont compétents, depuis 1985, pour mettre en place une politique de protection des Espaces Naturels Sensibles (E.N.S). De plus, depuis 2000, ils disposent d'une compétence départementale en matière de gestion et de développement des sports de nature, avec la création des commissions départementales des espaces, sites et itinéraires (CDESI) et la réalisation des plans départementaux des espaces, sites et itinéraires (PDESI), tous deux relatifs aux sports de nature.	
Utilité pour vos projets	Ils soutiennent financièrement les projets d'urbanisme, les actions en faveur de l'environnement ou plus largement l'aménagement de l'espace rural.	
Contact	Conseil Général de la Côte d'Or Téléphone : 03-80-63-66-00 Site web : www.cotedor.fr	Conseil Général de la Nièvre Téléphone : 03 86 60 67 00 Site web : www.cg58.fr
	Conseil Général de Saône-et-Loire Téléphone : 03 85 39 66 00 Site web : www.cg71.com	Conseil Général de l'Yonne. Téléphone : 03 86 72 89 89 Site web : www.lyonne.com

Les EPCI

Présentation, compétences	Qu'elles soient obligatoires ou optionnelles, la plupart des établissements publics de coopération intercommunale (communautés d'agglomération, communautés de communes, les syndicats mixte, etc.) exercent des compétences environnementales dans les thèmes suivant : assainissement, eau, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, l'aménagement de l'espace, tourisme et gestion des déchets.
Utilité pour vos projets	Ils mettent à disposition ou prêtent des supports pédagogiques voire des animateurs. Ils conçoivent des structures pédagogiques (écomusée, maison de l'environnement…) dont la visite peut être envisagée dans le cadre d'un projet.

Le Parc Naturel Régional du Morvan

Présentation, compétences	Le P.N.R du Morvan a pour mission de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et paysager de la zone géographique du Morvan, tout en contribuant à son développement économique et social.
Utilité pour vos projets	Il réalise des expertises écologiques, met en œuvre des programmes liés à la pédagogie de l'environnement grâce à des animateurs. Il anime des sorties grand public et dispose de ressources pédagogiques importantes (outils pédagogiques, documentations, expositions…). Nous vous conseillons de visiter leur site internet pour en savoir plus.
Contact	Site web : www.parcdumorvan.org/ Pôle éducation au territoire : 03.86.78.79.00

4 1 4 Les associations

Il est impossible de donner ici une liste exhaustive de toutes les structures de protection et d'éducation à l'environnement. Les objectifs des associations qui se préoccupent de l'environnement s'organisent autour de cinq pôles principaux avec des thématiques différentes :

- la connaissance scientifique,
- la défense de la nature et de l'environnement,
- la gestion de l'espace naturel,
- la sensibilisation et l'éducation à l'environnement,
- et la participation à l'action des pouvoirs publics.

Pour en savoir plus, reportez-vous à l'annuaire proposé par Alterre Bourgogne.
www.alterre-bourgogne.fr/les-acteurs-de-lenvironnement-en-bourgogne.html

Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Présentation, compétences	Ses objectifs sont : - la conservation et la gestion du patrimoine naturel bourguignon et de la biodiversité en général. - la sensibilisation à la protection de la nature. Cette association gère trois des quatre réserves naturelles bourguignonnes qui sont des espaces naturels protégeant un patrimoine naturel remarquable : la réserve de la Combe Lavaux - Jean Roland en Côte d'Or, celle de Val de Loire dans la Nièvre, la Truchère en Saône et Loire et la réserve du Bois du Parc dans l'Yonne.
Utilité pour vos projets	Il réalise des animations et des sorties pour le grand public. Sur leur site, vous pourrez trouver et commander de la documentation (publications et expositions).
Contact	Site web : http://www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr/

Le CPIE du Pays de l'Autunois-Morvan

Présentation, compétences	Le « centre permanent d'initiatives pour l'environnement » agit en faveur du développement durable dans les domaines de l'éducation à l'environnement et l'accompagnement des territoires.
Utilité pour vos projets	Il mène diverses missions : accompagnement de projets, conception et prêt d'outils pédagogiques, intervention-formation, conception d'outils pédagogiques. Il crée et publie de la documentation (livrets, expositions, CD rom, mallettes et divers supports). Le CPIE assure la conception et la mise en œuvre de circuits ou sentiers d'interprétation, de produits d'animation et de tourisme nature, et d'expositions thématiques sur site ou itinérantes.
Contact	http://www.cpie-autunois-morvan.fr/

Le CROS Bourgogne

Présentation, compétences	Le Comité Régional Olympique et Sportif de Bourgogne est la représentation pour la région du Comité National Olympique et Sportif Français qui est à l'origine de l'Agenda 21 du sport français. Représentant du mouvement sportif en Bourgogne, il souhaite valoriser les démarches des structures sportives en faveur du développement durable. Le CROS de Bourgogne a par exemple créé une Commission des Sports de Nature permettant de afin de mutualiser les efforts des Ligues et Comités Régionaux. Dans ce cadre, il a favorisé la signature de la "Charte sur l'Environnement" des Sports de Nature qui est déclinée en actions particulières à chaque discipline.
Utilité pour vos projets	Engagé au sein d'Alterre Bourgogne dans le Système de Formation des Formateurs en Education à l'Environnement (SFFERE), le C.R.O.S. participe à la mise en œuvre et fait profiter les acteurs du mouvement sportif bourguignon d'actions de formation sur des thèmes liés au développement durable et au respect de l'environnement dans la filière sportive (dispositions législatives, impact des sports de nature, etc.). Il collabore également, avec les services de l'Etat, à la répartition de la part régionale du C.N.D.S dont une partie des projets est liée au développement durable.
Contact	contact@cros

EPOB

Présentation, compétences	L'association EPOB (Etude et Protection des Oiseaux en Bourgogne) correspond à la fédération régionale des associations ornithologiques bourguignonnes. Parmi ces objectifs, elle favorise l'accès à la connaissance de la nature et œuvre pour la protection, la sauvegarde et la conservation de l'avifaune bourguignonne.
Utilité pour vos projets	Elle peut vous renseigner sur la faune présente sur votre site voire procéder à son inventaire. De plus, elle organise des sorties ouvertes au grand public. Les programmes sont disponibles sur les sites respectifs des associations suivantes.
Contact	Etude et protection des rapaces nocturnes, Beurizot (21), 21350 Lignière.

Ligue pour la Protection des Oiseaux de Côte d'Or, Talant (21) Tél: 03 80 56 27 02- Mél: cote-dor.@lpo.fr Web: http://www.cote-dor.lpo.fr/	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Yonne, Auxerre (89) Tél: 03 86 48 31 94-Mél: yonne@lpo.fr Web: lpo.yonne.free.fr/
Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire, Chalon-sur-Saône (71) Tél: 03 85 42 94 57 Mél : aomsl.ornithologie@wanadoo.fr	Société d'Histoire Naturelle d'Autun Maison du Parc - 58230 SAINT-BRISSON Tél. 03 86 78 79 38-Fax 03 86 78 74 22 Mél : shna.autun@orange.fr Web: www.shna-autun.net

4 2 Aspect réglementaire dans la pratique des sports de nature

La pratique et l'encadrement des sports de nature sont soumis à une réglementation complexe.
Vous pouvez retrouver sous forme de fiche par activité sportive, l'ensemble des obligations légales qui vous incombent sur les deux sites suivants.

4 2 1 Le Pôle Ressources National des Sports de Nature

Fiches « réglementation des activités sportives de nature »

Ces fiches présentent la réglementation de 29 activités ou groupe d'activités qui font l'objet d'une reconnaissance institutionnelle et d'une réglementation significative.
Élaborées avec l'appui du groupe d'experts juridiques animé par le pôle ressources national sports de nature, ces fiches sont mises à jour régulièrement.

(Alpinisme, Aviron, Canoë-kayak, Canyonisme, Char à voile, Course d'orientation, Cyclisme et Cyclotourisme, Equitation, Escalade, Glisses aérotractées, Motonautisme, Parachutisme, Parachutisme ascensionnel nautique, Parcours acrobatique en hauteur, Pêche sportive, Plongée sub-aquatique, Raids multisports de nature, Randonnée pédestre, Raquettes à neige, Ski alpin, Ski nautique, Ski nordique, Spéléologie, Sports aériens, Sports mécaniques, Surf de mer, Tir à l'arc, Voile, Vol libre)

www.sportsdenature.gouv.fr/experiences/page.cfm?pageid=5

4 2 2 La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de Bourgogne

« Mémento Jeunesse et Sports - Activités Physiques et Sportives – Conseils et réglementation »

L'objectif attendu de ce mémento est d'améliorer la qualité du service apporté à l'usager, notamment par rapport à l'information donnée aux Etablissements d'Activités Physiques et Sportives (APS), quant aux obligations législatives et réglementaires qui leur incombent. Il s'agit également de promouvoir la connaissance partagée de la réglementation sportive entre tous les acteurs : interlocuteurs externes (associations, organisateurs d'APS, collectivités territoriales..) et interlocuteurs internes (personnels jeunesse et sports en charge de la réglementation, du suivi et des contrôles, CTS….).

Cet outil pratique se présente en 2 parties :

- Une brochure cartonnée, contenant le socle commun des obligations législatives et réglementaires (exemples : déclarations d'EAPS, déclaration d'éducateurs sportifs, sécurité des locaux, garanties d'hygiène et de sécurité pour les pratiquants, affichage, assurance, moyens de secours, encadrement qualifié, etc.…),
- Des fiches pratiques correspondant aux disciplines sportives déclinées réglementairement : canoë-kayak, voile, équitation, sports motorisés, arts martiaux, sports de combat, filière STAPS, manifestations sportives …

www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr,
rubrique « encadrements et établissements sportifs »

43 Connaissance des espaces protégés

431 Les différents types d'espaces naturels protégés en Bourgogne

Espaces protégés par une réglementation					
	Origine	**Nombre**	**Exemple de sites**	**Acte juridique**	**Effets du classement**
Sites classés ou inscrits	1906 et surtout dès 1930	135 (classés) 173 (inscrits)	Alésia, Val Suzon, Solutré, Mont Beuvray, Bec d'Allier, Montagne des Trois Croix, Vézellien	Décret d'Etat	Maintien en l'état des sites d'intérêt remarquable (toute opération d'aménagement et de réalisation de travaux lourds et dégradants est évitée) mais pas de protection des espèces ni du fonctionnement écologique
Les Réserves Naturelles Nationales	1957	4	La Combe Lavaux, La Truchère, Val de Loire et Bois du Parc	Décret d'Etat	Protection de la faune, de la flore, de leurs milieux naturels, du patrimoine géologique, des gisements paléontologiques
Les Réserves Naturelles Régionales		174		Classement par le Conseil régional à la demande des propriétaires	Protection de la faune et de la flore
Les Réserves Biologiques Domaniales ou forestières	1943	10	Forêt de Cîteaux (deux parcelles)	Convention entre le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche et l'Office National des Forêts	Protection dirigée d'un biotope forestier particulier (Réserve Biologique Dirigée) ou protection intégrale (Réserve Biologique Intégrale)
Arrêté de Protection de Biotope	1976	28	La Fontaine aux Fées à Talant, Basse Vallée du Doubs	Arrêté préfectoral	Protection des habitats
Espaces protégés au moyen de la maîtrise foncière					
	Origine	**Nombre**	**Types d'acquisition**		
Les Espaces naturels Sensibles	1985	3 dpts	Acquisition d'espaces naturels sensibles (paysager le plus souvent) grâce à la taxe sur les constructions neuves		
Les Conservatoires Régionaux d'Espaces naturels	1976	1	Maîtrise foncière (acquisition, dons, legs) ou maîtrise d'usage (location, convention, bail) de sites naturels Exemple des prairies d'Ouroux sur Saône		
Espaces protégés par voie contractuelle					
	Origine	**Nombre**	**Procédure de désignation**		
Les parcs Naturels Régionaux	1969	1	Décret simple pris sur rapport du ministre de l'environnement à partir d'un projet de charte soumis par le Conseil Régional		
Les sites Natura 2000		66	Décision de la commission européenne, arrêté du ministre chargé de l'environnement, arrêté préfectoral avec élaboration du document d'objectifs, le réseau écologique européen des sites Natura 2000 comprend des Zones de Protection Spéciale et des Zones Spéciales de Conservation		
Espaces non protégés mais liés à des actions d'inventaire patrimonial					
	Origine	**Nombre**	**Description**		
ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique)	1982	671	Pas d'acte juridique d'institution, programme coordonné par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et les DIREN ZNIEFF de type I (superficie limitée) et de type II (estuaires, grands massifs forestiers…), 400000 données d'espèces		
ZICO (Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux)		15	Informations relatives au statut des espèces, aux habitats et mesures de conservation adoptées servant de référence à la mise en place de ZPS		

4 3 2 En savoir plus

- Arrêté de Protection de Biotope, Sites classés ou inscrits, ZNIEFF et ZICO
  La DIREN

  www.bourgogne.ecologie.gouv.fr/,
  rubrique patrimoine naturel, site et paysage et CARMEN

- Les Réserves Naturelles Nationales

  www.reserves-naturelles.org/accueil/accueil.asp
  www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr/

- Les Réserves Naturelles Régionales

  www.cr-bourgogne.fr/

- Les Conservatoires Régionaux d'Espaces naturels

  www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr/

- Le parc Naturel Régional du Morvan

  www.parcdumorvan.org/

- Les sites Natura 2000

  www.natura2000.fr/

- Les Réserves Biologiques Domaniales ou forestières

  www.onf.fr/bourg-champ-ard/@@index.html

- **Les Espaces Naturels Sensibles (E.N.S)**
  Chaque département est libre de choisir la mise en place ou non d'une politique sur les E.N.S. A ce jour, trois départements bourguignons se sont engagés (Côte d'Or, Nièvre et Saône-et-Loire) avec des états d'avancement différents.
  Pour se renseigner, consulter le site des conseils généraux et la rubrique environnement (cf. ressources « les acteurs de l'environnement en Bourgogne »)

  (cf. ressources « les acteurs de l'environnement en Bourgogne »)

- **Thématique de la chasse**
  - la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)
  Tél. : 03 80 39 30 00

  http://draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr/

  - les Directions départementales de l'équipement et de l'agriculture (D.D.E.A) des départements concernés
  - L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et ses délégations régionales:

  www.oncfs.gouv.fr/

  - et les Fédérations départementales des chasseurs :

FDC de la Côte d'Or 28 A, rue des Perrières BP 80576 21000 DIJON CEDEX Tél. : 03.80.53.00.75- Fax : 03.80.53.00.74	FDC de la Nièvre 1, rue de l'Ile St-Charles B.P. 724 58007 NEVERS CEDEX Tél. : 03.86.36.93.16- Fax : 03.86.57.10.97
FDC de la Saône et Loire Le Moulin Gandin Verizet 71260 VIRE Tél. : 03.85.27.92.716- Fax : 03.85.27.92.79	FDC de l'Yonne 20, avenue de la Paix B.P. 8 89000 ST-GEORGES SUR BAULCHES Tél. : 03.86.94.22.94- Fax : 03.86.46.84.00

44 Connaissance de la faune, de la flore et des milieux naturels bourguignons

441 Site web

- Bourgogne Nature
  www.bourgogne-nature.fr/, rubrique encyclopédie et médiathèque.
- Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons
  www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr/, rubrique publications.
- La DIREN Bourgogne,
  www.bourgogne.ecologie.gouv.fr/,
  rubrique évaluation environnementale (profil environnemental),
  eaux et milieux aquatiques et patrimoine naturel.
- Le Parc naturel régional du Morvan
  www.parcdumorvan.org/index.php, rubrique territoire ruraux et milieux naturels

442 Guides de terrain

Il existe un nombre important de guides en rapport avec l'environnement. Donc, renseignez-vous auprès de la librairie ou la bibliothèque la plus proche. Une personne compétente pourra vous orienter en fonction de la thématique recherchée et de vos connaissances.

443 Idées

Des sorties

De nombreuses associations organisent des sorties gratuites ou payantes. Il faut se renseigner directement auprès de ces structures. Certaines mettent en ligne un programme avec les différentes modalités (matériels, horaires et prix)

45 Connaissances sur les énergies, les déchets, le changement climatique et le développement durable

451 Site web

- L'ADEME
  www.ademe.fr/,
  rubrique domaines d'intervention, médiathèque, espace éco-citoyen et développement durable.
  et *www.faisonsvite.fr/*, rubrique pourquoi agir et on peut agir
- Alterre bourgogne
  www.alterre-bourgogne.fr/, rubrique dossier thématique, les indicateurs et les publications
  (repères, souffle d'ERE et guides pédagogiques)
- La DIREN Bourgogne,
  www.bourgogne.ecologie.gouv.fr/, rubrique développement durable
- Le site du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer
  www.developpement-durable.gouv.fr/
  www.ecologie.gouv.fr/-Developpement-durable-.html

46 Ressources pédagogiques

461 Sites web

Divers

Alterre bourgogne

www.alterre-bourgogne.fr, rubrique les publications et guides pédagogiques.

Programmes scolaires

Eduscol, le site pédagogique du ministère de l'Education nationale

http://eduscol.education.fr/,
sommaire, rubrique disciplines et enseignements
puis éducation au développement durable et ressources et pratiques pédagogiques

Thème de l'eau

- L'agence de l'eau Seine-Normandie, rubrique enseignants ou dans recherche « fiches pédagogiques » et « livre de bord »

www.eau-seine-normandie.fr/

- L'agence de l'eau Loire-Bretagne, rubrique « espaces documentaires » puis « documents téléchargeables » et enfin « guides éducatifs »

www.eau-loire-bretagne.fr/

- L'agence Rhône-Méditerranée et Corse à quant à elle spécialement créer un site à destination du jeune public

www.eaurmc.fr/juniors

462 Livres et livrets

Connaissances de la faune et de la flore

- Le guide illustré de l'écologie de Bernard Fischesser, Marie-France Dupuis-Tate
Aux éditions de La Martinière.
- Les publications de la Fédération « Connaître et Protéger la Nature »

Pour voir et commander se rendre sur le site *www.fcpn.org/*, rubrique publications ou boutique nature

- La Hulotte

Même principe que précédemment, se rendre sur le site *www.lahulotte.fr/*, rubrique catalogue.

Animations

Vivre la nature avec les enfants.- CORNELL Joseph.-Jouvence.- La référence en matière de jeux nature pour enfants.

Pistes...

Pour la découverte de la nature et de l'environnement.- ESPINASSOUS Louis.- Conseils, trucs pratiques, pistes pédagogiques et techniques... un monument, à posséder absolument. Editions Milan, premier trimestre 96.

Objectifs

Définir les objectifs de l'éducation, DE LANDSHEERE V. et G, PUF, Paris, 1976.

Pédagogie de projet

Alterner pour apprendre, Entre pédagogie de projet et pédagogie de l'écoformation-Coordination COTTEREAU Dominique- Les cahiers d'Ecole et Nature, 1997

5 Bibliographie

Publications

Guide pratique pour monter son projet d'éducation à l'environnement
www.ecole-et-nature.org/~guidepra/

Revue

- Quand sport et environnement font chemin commun - Polypode, n°5, 2004 - [revue du REEB]
- Dossier environnement et loisirs – Environnement, n°1, 2005 – [revue de l'OFEV]

Ressources en ligne

- La place et le rôle des éducateurs sportifs de pleine nature dans l'éducation à l'environnement. Atelier n°14, 1res Assises nationales de l'éducation à l'environnement, 11, 12, 13 février 2000. Bernard JACQUOT (UCPA), Dominique IMBUGIA
www.educ-envir.org/~assises2/actes/atprod/atprod14.htm
- Activités de pleine nature et environnement. Agence méditerranéenne de l'environnement (AME)
www.ame-lr.org/lettre/dossiers/index.html
- Activités de pleine nature et environnement - Lettre n° 30, mars 2001
- Comment les sports de nature peuvent-ils être support de l'éducation à l'environnement ? Parcours n°6 " Sports de nature et environnement ", 4es Rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature, mars 2009 – Clermont-Ferrand)
Fiches de présentation des initiatives :
www.rencontres-sports-nature.fr/page.cfm?docid=pages&pageid=51
- Le site d'Alterre Bourgogne
www.alterre-bourgogne.fr/
- Le site de la DIREN
www.bourgogne.ecologie.gouv.fr/
- Le site de l'ADEME
www.ademe.fr
- Le site du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer
www.ecologie.gouv.fr/
www.developpement-durable.gouv.fr/

NOTES

NOTES

Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports de Bourgogne

Conception: Christophe JAVAUDIN, Chargé de mission
Emmanuelle OUDOT, Conseillère d'animation sportive
Alexis MONTERRAT, Conseiller d'animation sportive

Crédits photos: Christophe JAVAUDIN, Denis CLET (CRCK), Anne LAVERTY (CROS), Emmanuelle OUDOT, Cyril FOURRIER,

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE CHARGÉ
DES SPORTS

Direction Régionale
et Départementale
de la Jeunesse, des Sports
et de la Vie Associative
de Bourgogne

Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports de Bourgogne
10 boulevard Carnot - B.P. 1530
21034 DIJON Cedex

Téléphone: 03.80.68.39.00
Télécopie: 03.80.68.39.01

Courriel: dr021@jeunesse-sports.gouv.fr
Site Internet: www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr